

BULLETIN DE REINSCRIPTION

COUPON - REPONSE A RETOURNER
Par mail ecole.saint-sauveur@wanadoo.fr

LE 27 janvier AU PLUS TARD

Un coupon par enfant

Parents :

Demandent que leur enfant :

NOM Prénom:.....actuellement en classe de :

- Soit réinscrit pour l'année 2024/2025 à l'école Saint Sauveur.
100 € seront ajoutés au prélèvement du mois de juin à titre d'acompte sur la scolarité 2024/2025 : cet acompte sera déduit de la facture annuelle 2024/2025.
Il n'est donc plus nécessaire d'établir un chèque.

- Ne soit pas réinscrit à l'école Saint Sauveur pour l'année 2024/2025.

Motif :

Date :

Signature des parents (obligatoire)